

Royaume du Maroc
Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والاندلس

Direction de l'Union Européenne
Et des Processus Méditerranéens

مديرية الاتحاد الأوروبي
والمسلسلات المتوسطية

Visite du Groupe d'Amitié Maroc-UE au Parlement européen au Maroc

(du 13 au 17 février 2014)

Sommaire

- Présentation du Groupe d'Amitié Maroc-UE
- Remarques concernant le Groupe d'Amitié
- Eléments de langage
- Visites du Groupe d'Amitié au Maroc
- Activités du Groupe d'Amitié à Bruxelles
- Déclarations importantes
- Profils des Membres

Présentation du Groupe d'amitié Maroc-UE

Le lancement du Groupe d'Amitié Maroc-UE au Parlement européen a eu lieu, le 22 juin 2011 au siège du Parlement européen à Bruxelles.

Ce Groupe s'est tracé comme objectif d'œuvrer à la promotion des bonnes relations entre le Maroc et l'Union européenne, travailler dans le cadre d'une complémentarité avec la Commission parlementaire Mixte (CPM) et atteindre une meilleure compréhension mutuelle des problèmes nationaux, régionaux et internationaux.

D'une manière générale, ce Groupe constitue un relais vis-à-vis des membres et instances du PE.

La mise en place de ce Groupe vise également à contribuer au renforcement de la diplomatie parlementaire comme un outil complémentaire dans le traitement des questions d'intérêt commun.

L'action que mène le Groupe d'Amitié se traduit par une approche stratégique globale des relations entre le Maroc et l'Union européenne (à travers l'ensemble de ses Institutions), en gagnant à faire une place particulière au traitement du Parlement européen qui nécessite des moyens d'action adaptés, au regard de sa composition, sa philosophie dominante, ses modes d'intervention dans les relations extérieures de l'UE et ses pouvoirs renforcés par le Traité de Lisbonne.

En plus du renforcement des relations d'amitié avec le Maroc, les eurodéputés développent également des initiatives et des démarches conjointes avec la CPM.

Le rôle de ce Groupe s'est renforcé à travers plusieurs visites de travail, réunions et actions au Maroc et à Bruxelles entre le Parlement marocain et le Parlement européen, ce qui a contribué à consolider la place du Maroc comme partenaire privilégié de l'Union européenne et comme pays pilote dans la région Sud de la Méditerranée.

Remarques concernant le Groupe d'Amitié

Il est à remarquer que le Groupe d'Amitié Maroc-UE est largement composé des membres du PPE et du S&D ce qui constitue un point important vu le poids politique de ces deux Groupes. Toutefois, le Parlement européen est composé de sept Groupes Politiques et les membres les plus hostiles au Maroc sont regroupés dans le cadre des Groupes GUE, Verts/ALE et ECR, ce qui nécessite un rééquilibrage de la composition du Groupe d'Amitié Maroc-UE.

En ce qui concerne les nationalités des membres de ce Groupe, il est à soulever que les Eurodéputés Français et Belges sont largement représentés, compte tenu des liens qu'entretient le Maroc avec la France et la Belgique. Par ailleurs, il est important de prendre en considération que le Parlement européen est composé de 27 nationalités européennes ce qui impose l'élargissement de la représentativité au sein de ce Groupe.

Il est à signaler également que le Groupe d'Amitié peut regrouper un nombre illimité d'eurodéputés. Ceci implique de garder les membres actuels et d'ajouter d'autres membres de nationalités et de Groupes politiques différents.

Dans ce cadre, il est nécessaire de prendre en considération que certains Groupements Politiques tels que la Gauche Unitaire Européenne (GUE), les Verts/ALE demeurent largement hostiles à l'égard du Maroc, compte tenu des tendances idéologiques gauchistes de ces deux Groupes politiques. Il en est de même de certains Groupements souverainistes et conservateurs européens tels que le Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (ECR) et le Groupe Europe Libertés Démocratie (ELD), qui comptent certains eurodéputés défavorables au Maroc pour des raisons « islamophobes ». Ce qui implique une nécessité d'ouverture sur ces deux Groupes.

Le Groupe d'amitié Maroc-UE a montré quelques limites dues aux réserves de certains eurodéputés quant à la pertinence et l'efficacité de son Président, empêchant les autres eurodéputés de jouer un rôle prépondérant dans la promotion des relations Maroc-PE. Ceci se reflète à travers l'absence d'engagement de certains membres du Groupe d'amitié Maroc-UE, au sein de l'hémicycle européen.

Il est également nécessaire de créer un Groupe d'amitié Maroc-UE au Parlement marocain afin de créer une instance homologue de ce Groupe au sein de l'organe législatif marocain.

ELÉMENTS DE LANGAGE

- Se féliciter de l'excellence des relations qui lient le Maroc et l'UE depuis plusieurs décennies et qui ne cessent de se renforcer faisant de l'UE le premier partenaire du Royaume à tous les niveaux.
- Saluer le rôle important du Parlement européen dans la consolidation des relations entre le Maroc et l'UE depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (adoption des accords agricole et concernant le règlement des différends en matière commerciale ainsi que le Protocole pour la participation du Maroc aux programmes de l'UE).
- Se féliciter de l'implication personnelle de Monsieur Gilles Pargneaux, à la faveur du rapprochement entre le Maroc et l'UE et saluer leurs démarches positives et constructives concernant les différentes questions ayant trait au Maroc abordées au sein du Parlement européen.
- Informer ledit responsable de l'importance de renforcer l'appui du Parlement européen aux initiatives visant à consolider davantage le lien qui existe entre le Maroc et l'UE dans l'intérêt des deux parties.
- Sensibiliser le Président du Groupe quant à la manipulation, de plus en plus apparente, du Parlement européen par certains eurodéputés hostiles au Maroc qui instrumentalisent les questions des droits de l'Homme et de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara, pour nuire aux relations qui lient le Maroc à l'UE.
- Souligner l'importance d'œuvrer ensemble pour faire face à ces agissements malveillants qui profitent du cadre démocratique qu'offre le PE pour servir des agendas politiques personnels.
- Souligner l'importance d'utiliser les différents canaux possibles de dialogue et de consultation en vue de renforcer les relations entre le Maroc et le PE (Visites, journées d'information,...). Proposer l'organisation d'un grand événement au siège du PE portant sur le Maroc et ses relations avec l'UE.
- Rétérer la disposition du MAEC à poursuivre sa collaboration étroite avec le Parlement européen afin de relever ensemble les défis communs en matière de paix, de sécurité et de développement socio-économique pour le bien-être de nos futures générations.
- Souligner l'importance de renforcer la coopération et la consultation entre les responsables européens et leurs homologues européens (Présidents des Parlements, Présidents des Commissions...).
- Souligner l'importance de renforcer le rapprochement entre les Groupes politiques européens et les Partis politiques marocains.
- Souligner l'importance de multiplier les visites des responsables gouvernementaux marocains au Parlement européen pour intervenir sur les diverses thématiques liant les deux parties.

- Rappeler que la création du Groupe d'Amitié Maroc-UE vise à consolider les relations excellentes qui existent entre le Maroc et l'UE au niveau Parlementaire, à travers un dialogue franc et constructif sur les questions d'intérêt commun.
- Noter avec satisfaction la réalisation de plusieurs visites au Maroc des membres du groupe d'Amitié Maroc-UE qui leur ont permis de constater sur place les efforts du Royaume en matière de modernisation et de démocratisation.
- Saluer l'implication personnelle de Monsieur Gilles Pargneaux dans la défense des intérêts du Royaume au sein du Parlement européen, ainsi que les initiatives menées par lui visant à réfuter les allégations des adversaires du Maroc (dernière visite du Groupe des Socialistes au Maroc en juin 2013).
- Souligner l'importance de maintenir la visite du Groupe S&D dans les camps de Tindouf avant la tenue des élections européennes.
- Saluer les efforts et l'implication de plusieurs membres dudit Groupe en faveur du renforcement des relations entre le Maroc et l'UE et de leur engagement à défendre les intérêts du Maroc au sein du PE.
- Souligner que quelques membres du Groupe d'Amitié manifestent des attitudes négatives à l'égard du Maroc au sein du Parlement européen. (Karim Zeribi).
- Exprimer la disposition du MAEC à collaborer avec le Groupe d'Amitié en vue de mener des actions ciblées visant à défendre les intérêts du Maroc au sein du PE et dévoiler les agissements malveillants des ennemis du Maroc.
- Rétérer la nécessité de rééquilibrer la composition dudit Groupe à travers son élargissement à l'ensemble des tendances politiques et aux différentes nationalités européennes.

Visites du Groupe d'Amitié au Maroc

- **Du 31 mars au 1er avril 2012:** Le groupe d'amitié UE-Maroc s'est rendu à Laâyoune et au Sahara marocain. Cette visite et les rencontres avec les différents acteurs locaux ont permis aux eurodéputés de la délégation de réaliser trois choses : le dynamisme économique de la ville et son impressionnante évolution depuis 1975 ; l'importance de l'accord de pêche avec l'Union Européenne pour cette région et sa volonté de conclure au plus tôt un nouvel accord et la position stratégique des Provinces du Sud.
- **Déplacement au Maroc du 29 mars au 2 avril 2012 :** La délégation a rencontré les responsables suivants :
 - M. Abdelillah BENKIRANE, Chef du Gouvernement.
 - Dr. Saad-Eddinne EL OTHMANI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.
 - M. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime;
 - M. Lahbib CHOUBANI, le Ministre Chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile.
 - M. Abdellatif MÂZOUZ, Ministre délégué auprès du Chef de Gouvernement Chargé des Marocains résidant à l'étranger.
 - M. Karim GUELLAB, Président de la Chambre des Représentants, ainsi que l'ensemble des groupes politiques et leurs présidents.
 - M. Omar AZZIMAN, Président de la commission consultative sur la régionalisation, Conseiller de Sa Majesté le Roi et Président de la Fondation Hassan II.
 - M. Abdulaziz OTHMAN ALTWAJRI, Directeur Général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO).

La délégation a été composée de :

- Gilles Pargneaux, (France, S&D) Président du groupe d'amitié UE-Maroc
- Said El Khadraoui (Belgique, S&D)
- Frédéric Daerden (Belgique, S&d)
- Phillipe Boulland (France, PPE)
- Jean Roatta (France, PPE)
- Mario David (Portugal, PPE)
- Cristiana Muscardini (Italie, PPE)
- Nathalie Griesbeck (France, ALDE)
- Bariza Khiari, Vice-présidente du Sénat français (France, PS)

Les eurodéputés ayant effectué cette visite ont évoqué des questions relatives à l'Accord Agricole. Ils ont également abordé les perspectives de coopération entre l'UE et le Maroc dans le cadre du Statut Avancé, et ils avaient pour objectif de fortifier les liens d'amitié entre le Parlement européen et le Maroc.

- **Du 31 janvier au 04 février 2013**

Le Groupe a visité le Maroc du 31 janvier au 04 février 2014, durant cette visite la délégation a eu des entretiens avec plusieurs responsables marocains, elle s'est rendue également dans nos provinces du Sud pour observer de près le développement réalisé à tous les niveaux.

Activités du Groupe à Bruxelles

- **7 juin 2012:** Rencontre avec M. Karim Ghellab, Président de la Chambre des Représentants du Parlement marocain. Les deux parties ont évoqué la question de l'industrie des transports, la constitution de l'UMA, la situation sécuritaire au Maroc et dans sa région, la démocratie et son développement au Maroc.
- **11 mai 2012:** Réunion du Groupe d'Amitié Maroc-UE au Parlement européen. Les thèmes abordés ont concerné la situation au Sahara, les retombées socio-économiques des Accords commerciaux et l'état des droits de l'Homme au Maroc.

Déclarations importantes

Le 12 décembre 2012 : le groupe a déclaré que, la reconnaissance de la RASD par le Parlement suédois, est considérée comme preuve d'irresponsabilité internationale.

Le 09 octobre 2012 : le groupe a qualifié les négociations sur le nouvel accord de pêche entre le Maroc et l'UE de lentes et douloureuses.

Le 04 octobre 2012 : le groupe a mentionné que la montée du terrorisme au Mali et au Sahel a des perspectives inquiétantes pour le Maroc et l'Union Européenne.

Le 10 juillet 2012 : M. Gilles Pargneaux dans un entretien accordé à la MAP a dressé les avancées démocratiques du Royaume un an après le Printemps arabe.

Le 12 avril 2012 : le Groupe a qualifié la régionalisation avancée comme outil futur du développement marocain.

Le 17 Avril 2013 : Gilles Pargneaux a déclaré que La création du Conseil National des Droits de l'Homme, la réforme constitutionnelle et les bénéfices de l'Instance Équité et Réconciliation sont les preuves de la volonté marocaine, sans précédent dans les pays du Maghreb, de promouvoir durablement une culture des droits de l'homme au sein du Royaume

Le 9 Septembre 2013 : Gilles Pargneaux, Président du Groupe d'Amitié UE-Maroc, se félicite de la publication du rapport thématique du Conseil National des Droits de l'Homme (C.N.D.H.) relatif à la situation des migrants et des réfugiés au Maroc remis au Roi Mohammed VI ce lundi 9 septembre.

22 Octobre 2013 : A l'issue du vote sur le rapport « Situation des droits de l'homme au Sahel » de l'eurodéputé Charles Tannock en session plénière, l'eurodéputé Gilles Pargneaux, président du groupe d'amitié Maroc-UE, a indiqué que ce texte n'a aucune conséquence politique sur le Maroc. Ce vote n'est nullement une résolution, comportant tout un dispositif législatif.

Gilles Pargneaux a également ajouté que le royaume est la seule vitrine de stabilité dans le monde arabe et qu'il faut qu'il ait une présence accrue au Parlement Européen.

Le 5 Décembre 2013 : Gilles Pargneaux a déclaré qu'il n'y avait pas de raisons pour s'opposer à la ratification du protocole de pêche entre le Maroc et l'UE, vu les «nombreuses améliorations» qui ont été apportées au nouveau texte.

Plusieurs améliorations ont été introduites dans le nouveau protocole de pêche «grâce aux efforts du Maroc» que ce soit au niveau de la durabilité du secteur de la pêche, des retombées économiques pour les populations locales ou bien le respect des droits de l'Homme, il a ensuite affirmé que les exigences du Parlement européen ont été «parfaitement intégrées» .

Le 10 Décembre 2013 : Le Président du groupe d'amitié UE-Maroc, Gilles Pargneaux, se félicite de l'issue favorable du vote sur l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc.

Et déclare « Il était illusoire de vouloir résoudre le problème du Sahara occidental avec le rejet de cet accord de pêche. Je rappelle que la proposition d'autonomie du Sahara occidental présentée par le Maroc aux Nations Unies en 2007 est la seule solution possible. Je continue de défendre cette position et de demander à l'ONU de bien vouloir trouver une issue positive à cette situation de plus en plus difficile tant en matière sécuritaire qu'économique.

Le Maroc est le seul pays du voisinage de l'Union européenne à disposer d'un Statut Avancé. »

Le 23 Janvier 2014 : M. Gilles Pargneaux se réjouit que le Président américain Barack Obama a signé, vendredi passé à Washington, le document portant promulgation de la loi de finances au titre de l'année 2014, qui prévoit une aide pour le financement de projets de développement dans les provinces du sud du Maroc.

Profils des Membres



Gilles PARGNEAUX

Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen
France
Président du Groupe d'Amitié.



Gaston FRANCO

Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)
France
Membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie



Frédéric DAERDEN

Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates
Belgique
Membre de la Commission de l'emploi et des affaires sociales
de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb
et l'Union du Maghreb arabe